

Vienne

VIENNE

Microcentrales sur la Gère : l'enquête publique se poursuit



*L'énergie produite par les deux microturbines sera équivalente à la consommation de l'éclairage public de la ville.
Photo Le DL*

Une enquête publique est en cours concernant le projet de restauration de la continuité écologique de la rivière la Gère et d'implantation de deux microcentrales hydroélectriques, par la commune de Vienne, jusqu'au mardi 26 janvier. Les permanences de l'enquêtrice ont lieu en mairie ce samedi 16 janvier de 9 h à 12 h, mercredi 20 janvier de 13 h à 16 h 45 et mardi 26 janvier de 13 h à 16 h 45. Dossier consultable et registre des observations disponible jusqu'au 26 janvier en mairie. Le dossier est également consultable sur internet – <http://enquete.vienne.fr/dae.pdf> – et les observations et propositions recevables par mail : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr.

